

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2023

VISANT À RENFORCER LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE L'INTENSIFICATION
ET L'EXTENSION DU RISQUE INCENDIE - (N° 1071)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE331

présenté par

M. Pauget, rapporteur pour avis au nom de la commission des lois

AVANT L'ARTICLE 32

À l'intitulé du titre VII, après le mot :

« lutte »,

insérer les mots :

« contre l' ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.